

## La ville de Mitry-Mory

recrute

### 8 Agents d'animation non titulaires (h/f)

CDD du 3 décembre 2015 au 2 janvier 2016

#### *Cadre d'emploi des Adjoints d'animation*

Une patinoire éphémère de plein air sera mise en place dans le quartier de Mitry-le-Neuf pour la période **du 5 décembre 2015 au 2 janvier 2016** inclus. Deux journées de formation et de préparation sont prévues les 3 et 4 décembre 2014.

Les agents seront placés sous l'autorité de la Responsable du service Enfance, en 2 équipes de 4 agents.

#### **Missions principales :**

- Gestion des séances, accueil du public, mise en application du règlement ;
- Attribution des patins, nettoyage et rangement ;
- Remise en état de la glace dès que nécessaire (surfaçage) ;
- Contrôle de l'alarme et appel de l'astreinte si nécessaire ;
- Mise en place et rangement le soir du chalet et du tapis de glace ;
- Remplacement des agents de l'équipe en cas d'absence dans le cadre de la continuité du service public ;
- Nettoyage des espaces ouverts au public (chalet, sanitaires, ...) ;
- Participation à l'animation de l'espace patinoire.

#### **Compétences - contraintes :**

- Savoir-faire : animer, prendre des décisions et les argumenter, garantir la sécurité physique des enfants en faisant respecter les consignes, être à l'écoute des enfants.
- Savoir être : être garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi en préservant la sécurité de chacun des acteurs, être organisé, dynamique, autonome, disponible et ponctuel ; travailler en équipe, capacité d'adaptation, avoir un comportement d'exemple pour les enfants.
- Expérience d'un an souhaitée en animation ou en encadrement d'activités sportives.
- BAFD / BAFA (ou en cours) / BPJEPS / diplôme d'entraîneur sportif, appréciés.

**Temps de travail** : sur la base de 35 heures et compte tenu du poste, les agents seront amenés à travailler en extérieur, samedi et dimanche jours de la plus grande affluence (2 week-end sur 4).

Les deux équipes travailleront par roulement sur 4 jours, et seront amenées à effectuer, à tour de rôle, les horaires suivants :

- 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 20 h 00 ;
- 8 h 00 à 13 h 00 et 14 h 00 à 19 h 00 ;
- 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 20 h 00.

#### **Date limite de candidature : le 28 octobre 2015**

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : [mairie@mitry-mory.fr](mailto:mairie@mitry-mory.fr)

Hôtel de Ville  
Direction des ressources  
humaines  
11/13 rue Paul  
Vaillant-Couturier  
77297 MITRY-MORY  
Tél : 01 60 21 61 10  
Fax : 01 60 21 6148

[www.mitry-mory.fr](http://www.mitry-mory.fr)  
[mairie@mitry-mory.fr](mailto:mairie@mitry-mory.fr)